

INFO – GREHSS

n° 39

10 juin 2024

Un stage à l'Opéra de Paris

Les rapports de stage sont une mine pour connaître les pratiques mises en œuvre dans les diverses institutions et associations du service social. En témoigne entre autres le livre d'Annie Fourcaut paru en 1982 (*Femmes à l'usine : ouvrières et surintendantes dans les entreprises françaises de l'entre-deux guerres* Paris Maspero).

Nous publions dans ce numéro d'Info GREHSS le rapport de stage de Philippe Lemaire, stage d'observation, effectué à l'Opéra de Paris, en 1971, au cours de sa première année de formation à l'Ecole Normale Sociale. (Paris). Dans cette période, année 1969-1970 et premières années 1970, l'E.N.S. a augmenté et transformé son équipe pédagogique ; la directrice Geneviève Morinière (biographie sur notre site) a embauché deux formatrices formées au case-work, deux formatrices formées au service social de communauté, et une formatrice formée au service social de groupe.

Les années 1970 ont été un moment important de transformation du service social, que ce soit dans la formation ou dans la pratique. Il serait intéressant de publier d'autres témoignages sur cette période.

Henri PASCAL président du GREHSS

Sommaire	Page
Un stage à l'Opéra de Paris	1
1971 - Formation initiale, mon premier rapport de stage	2
<i>Opéra de Paris Stage de service social</i>	4
Activités du GREHSS	14
Du côté de l'histoire du travail social	15
Annonces	16
Dossiers publiés dans Info GREHSS	18

1971 FORMATION INITIALE : MON PREMIER RAPPORT DE STAGE

1970-1973 : trois années durant lesquelles j'effectue ma formation d'assistant de service social à l'École Normale Sociale 125, Boulevard de Charonne (Paris 11ème). J'obtiens mon diplôme d'État en Juin 1973 à l'âge de 21 ans.

Tout au long de la formation, sous la responsabilité de Geneviève Morinière, directrice, l'équipe pédagogique, me permet de me familiariser à des disciplines méconnues : médecine générale, pédiatrie, obstétrique, psychiatrie, toxicomanie, droit de la famille, droit pénal... Elle me prépare aussi aux méthodes d'interventions du service social, cœur du métier.

Je garde en mémoire les cours de Suzanne Roullot, apprentissage de la maîtrise des aspects administratifs des pratiques professionnelles (rédaction de courriers selon les interlocuteurs, constitution de dossiers administratifs et sociaux, rédaction d'enquêtes sociales...), ceux d'Henri Pascal dans les domaines de la sociologie du travail, les interventions de Roland Assathiany, Michel Taleghani et, pour l'approche des méthodes d'intervention du service social, les enseignements de Madame Guénin pour le service social individuel, de Cristina De Robertis pour le service social de groupe et de Suzanne Roux pour le service social communautaire.

Je découvre aussi la réalité du métier lors des stages pratiques sur le terrain, appréhende les différentes missions des assistants sociaux selon leur service employeur, découvre la diversité des publics pouvant bénéficier de l'accompagnement de ces professionnels. J'effectue plusieurs stages en milieu médical : consultation du service de pédiatrie de l'hôpital Hérold (Paris 19^{ème}), hôpital aujourd'hui disparu, service d'obstétrique de l'hôpital inter-communal de Montreuil, service de neuropsychiatrie de l'hôpital St Antoine (Paris 12^{ème}) au sein du « pavillon des agités », institut de rééducation pour enfants handicapés du Val d'Osne à Saint Maurice et en garde quelques souvenirs.

Ainsi, durant mon stage en pédiatrie, je me souviens avoir tenu le bras d'un jeune enfant auquel une infirmière devait faire une prise de sang. L'enfant inquiet, bougeait, pleurait, trépignait... et, du coup, la professionnelle l'a mal piqué... Le sang giclait, l'enfant criait... je me suis évanoui face à cette situation... peu enclin à embrasser le quotidien de ces praticiens.

Le premier matin de mon arrivée au service d'obstétrique, je rencontre le chef du service. D'emblée, il met son veto à m'accueillir dans son service. Il lui est inconcevable qu'un étudiant assistant social homme intervienne auprès de ses patientes. Du coup, le stage est reconverti en emploi d'aide-soignant rémunéré, durant un mois, au service de médecine générale... Je peux ainsi valider un trimestre pour l'acquisition de mes droits à la retraite.

Mes stages dans le secteur social sont diversifiés. Dès la première année, le stage « connaissance d'un milieu professionnel » me conduit à découvrir, avec quatre autres étudiants, l'Opéra de Paris. Simone Branjonneau, assistante sociale de l'entreprise, excelle dans l'accueil de stagiaires par son entrain, son dynamisme et son engouement à faire découvrir la profession et son travail social polyvalent. J'effectue mes autres stages au service social scolaire du lycée Buffon (Paris 15ème), en polyvalence de secteur dans une circonscription d'action sociale DDASS à Annemasse (Haute Savoie), au Foyer Educatif de l'Association Jean Cotxet à Neauphle le Château (accueil de mineurs placés par l'Aide Sociale à l'Enfance ou par Ordonnance de Placement Provisoire d'un Juge pour Enfants).

Je fais un stage au Palais de Justice de Paris au sein du Comité de Probation et d'Assistance aux Libérés (COPAL) dont je garde un mauvais souvenir. L'assistante sociale, monitrice de stage, ne parvenant pas à rencontrer dans les locaux du COPAL, un ex détenu, bénéficiaire d'un sursis avec mise à l'épreuve décidé par un Juge de l'Application des Peines, décide de m'emmener, un après midi, faire une visite au domicile de l'intéressé sans le prévenir. Nous trouvons porte close. Elle doit retourner au COPAL pour honorer des rendez-vous, et me demande d'attendre le retour de la personne devant sa porte sur le palier afin de « le coincer ». Je refuse. Certes, cette personne ne respecte pas les engagements et les obligations liés à son statut et imposés par le Juge de l'Application des Peines. J'estime, cependant, que l'assistante sociale doit en référer au magistrat et ne pas outrepasser son rôle en se substituant à lui de manière autoritaire et coercitive.

Au « pavillon des agités » de l'hôpital St Antoine, ma présence met en émoi une femme très âgée en proie à un délire mystique. Elle voit en moi le Christ ressuscité, me suit partout en récitant à haute voix des prières pour me glorifier...

Chaque stage donne lieu à un compte rendu écrit voire à un rapport plus élaboré. Je garde dans mes archives personnelles trois rapports de stages :

- celui sur l' OPERA (1971) ;
- celui rédigé après mon passage au Foyer Éducatif de l'Association Jean Cotxet à Neauphle le Château (1971) ;
- celui consacré à la relation du travailleur social avec l'enfant et l'adolescent élaboré à la suite du stage au Service social et de santé scolaire du Lycée Buffon (1972).

Je trouve intéressant de retranscrire dans les mêmes termes qu'il y a 53 ans le rapport rédigé suite au stage effectué à l'Opéra. J'ai 19 ans... il est certain qu'avec les années d'expérience, j'organiserai et rédigerai différemment ce rapport de stage dont certains termes sont désuets. Il est cependant témoignage d'une époque, d'une histoire du jeune professionnel en devenir que j'étais. Descriptif, il relate les premières années du service social dans cette entreprise spécifique de 1023 salariés, les actes professionnels mis en œuvre par l'assistante sociale, ceux confiés au stagiaire durant ce stage de deux mois.

Philippe LEMAIRE

Février 2024



OPERA DE PARIS : STAGE DE SERVICE SOCIAL

JANVIER-FEVRIER 1971

Service Social de l'Opéra

8, Rue Scribe 75 Paris IX^e

Tél : 073-50-70

Métro : Opéra – Chaussée d'Antin

Assistante Sociale : Mademoiselle BRANJONNEAU

Permanences : mardi et vendredi de 16h30 à 19h

I) HISTORIQUE

1) LE FONDATEUR

Charles Garnier, né le 6 novembre 1825 à Paris, entre à l'école de dessin, rue de l'École de Médecine.

Après deux ans de pension à Bellême dans l'Orne, il revient à Paris et entre comme apprenti architecte rue Mazarine. Il s'y fait remarquer par son esprit vif. En 1848, il obtient le premier grand prix d'architecture. En 1852, il part avec Théophile Gauthier visiter la Grèce.

En mai 1861, il gagne le concours destiné à choisir le constructeur d'un nouvel Opéra. Cependant, ses idées ne sont pas acceptées par tout le monde et de 1861 à 1875, il se voit blâmé par la presse, l'Assemblée Nationale et plusieurs de ses confrères. Néanmoins, l'Opéra est inauguré le 6 janvier 1875 et Garnier est promu officier de la légion d'honneur par le Maréchal Mac-Mahon.

Après une vie où sa santé demeura plus ou moins chancelante, il meurt le 3 août 1898.

2) LE NOUVEL OPERA

Le concours gagné, Charles Garnier se voit chargé de la construction du nouvel Opéra. Cependant, l'impératrice Eugénie, voulant un édifice de style gothique pour satisfaire les projets de son poulain Viollet Leduc, s'oppose au lauréat. Toutefois, Garnier est chaleureusement encouragé par l'empereur.

De 1861 à 1872, la construction progresse lentement et s'arrête même quelques temps au profit de celle de l'Hôtel Dieu « afin d'ouvrir l'asile de la souffrance avant le temple du plaisir ». De 1872 à 1875, le déblocage des crédits permet au travail de s'intensifier. Enfin, le 6 janvier 1875, le palais Garnier est inauguré officiellement en présence de nombreuses personnalités françaises et étrangères.

3) TRANSFORMATIONS ET PROBLEMES ACTUELS

3-1) Transformations

En juillet 1962, André Malraux, ministre des Affaires Culturelles, propose de couvrir l'ancien plafond de Lenepveu par une toile de Marc Chagall. Cette peinture sur plastique est inaugurée le 23 septembre 1964.

En 1969, une fermeture de 6 mois permet la réinstallation électrique et depuis le 1^{er} avril 1970 et ce jusqu'au 1^{er} octobre 1971 de nombreux travaux sont en cours : refonte entière du plateau, renouvellement des tapis et des peintures de la salle, mise en fonction de nouveaux ascenseurs, réinstallation du jeu d'orgue permettant la mise en marche des projecteurs.

3-2) Problèmes actuels

Suite à une réduction de la subvention versée par les Arts et Lettres, le budget de l'Opéra s'amenuise. De ce fait la réorganisation intérieure des services doit être envisagée ce qui entraîne une réduction du personnel accentuée par la fermeture actuelle du théâtre. De plus, il faut souligner l'absence provisoire de convention collective pour le personnel artistique. Des accords en cours s'avèrent difficiles à appliquer compte tenu de la réticence des artistes.

II) **LES SERVICES**

Répartition du personnel selon les services

- Services administratifs Opéra et Opéra-comique :

Secrétaires, comptables.... 83

Service du contrôle 40

Pompiers, service de sécurité 35

- Services techniques Opéra et Opéra-comique

Service de la machinerie 109

Service électrique 49

Service de scène 40

Service décoration 11

Berthier : entrepôt des décors 38

Service des accessoiristes 22

Service habillement 84

- Services artistiques Opéra et Opéra-comique

Orchestre 180

Chant 86

Chœurs 78

Danse 147

Professeurs école de danse 21

III) LE SERVICE SOCIAL

A) Historique

L'assistante sociale actuelle, Mademoiselle Branjonneau, arrive en 1963 à l'Opéra prenant la succession de Mademoiselle X. Celle-ci, employée à mi-temps, n'avait pas de bureau propre et était peu connue du personnel. De plus, son travail était limité et les moyens mis à sa disposition faibles :

- pas de téléphone ;
- pas de local ;
- pas de fichier.

En un mot, son rôle était considéré comme peu important et de ce fait minimisé.

L'arrivée de Mademoiselle Branjonneau, assistante sociale à temps complet, permet la structuration d'un service social et peu à peu un matériel approprié lui est alloué. Ainsi, et ce fait est confirmé depuis quelques années, le service social prend réellement place dans le cadre de l'Opéra.

B) L'assistante sociale

a) au bureau

a1) travail administratif

° les lettres : l'assistante sociale n'ayant pas de secrétaire particulière doit rédiger elle-même sa correspondance. Néanmoins, le nombre de lettres reste très limité car beaucoup de contacts sont établis par téléphone. De même, le courrier reçu est peu abondant.

° les communications par téléphone : la liaison avec l'extérieur n'est pas directe et tous les appels doivent passer par un standard. De ce fait, l'assistante sociale téléphone plus facilement de chez elle de même qu'elle reçoit plus de communications à son domicile qu'au bureau.

° les fichiers : ils sont variés et les renseignements sont inscrits sur des fiches classées alphabétiquement dans des bacs métalliques. Chaque fichier correspond à une catégorie donnée :

- personnel Opéra
- personnel Opéra-comique
- retraités Opéra et Opéra-comique
- enfants de l'école de danse
- enfants du personnel de moins de 14 ans pour l'Arbre de Noël
- membres du personnel ayant demandé des logements

° les relations avec les services internes : il s'agit essentiellement de la caisse de retraite, du cabinet médical, du comité des œuvres sociales, du service de comptabilité et du secrétariat de direction.

a2) les permanences

L'assistante sociale assure sa permanence les mardis et vendredis de 16h30 à 19h. Pendant notre période de stage, elle s'est occupée au niveau des permanences de trois points principaux :

- des problèmes de logement ;
- des problèmes de placements en établissements spécialisés ;
- des problèmes financiers.

A ces problèmes se sont greffés des cas occasionnels que nous étudierons ensuite.

Le problème des logements occupe une place primordiale dans le travail de l'assistante sociale. L'Opéra a passé un contrat avec la Société Immobilière de Construction. Il lui verse le 1 % patronal en échange de logements qui lui sont alors réservés. Ces logements, situés souvent en banlieue (Rueil, Epinay, Versailles, Sarcelles...), sont mis à la disposition des employés par l'intermédiaire de l'assistante sociale.

En certaines circonstances, l'assistante sociale s'occupe des demandes de placements dans des centres de repos, de cures... Elle se renseigne, prend contact avec les établissements (Maison de repos de Barbotan, les 3 épis...) et, avec l'intéressé, constitue le dossier demandé.

Pendant le stage, elle a dû intervenir pour divers problèmes financiers :

- une demande à la ligue anticancéreuse pour un monsieur atteint d'un cancer à la gorge ;
- une réclamation d'un prêt de 1.500.000 nouveaux francs accordé par une choriste à l'une de ses collègues depuis un an et non remboursé à ce jour ;
- une demande de remboursement de cotisation auprès de la Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale pour une somme versée en sus au cours de l'année 1970.

a3) travail occasionnel

° l'Arbre de Noël : en attendant la mise en place du comité d'entreprise prévu pour 1972, l'assistante sociale s'occupe depuis plusieurs années de l'Arbre de Noël. La préparation de cette fête commence par une démarche auprès des différents services afin de savoir le nombre d'enfants de moins de 14 ans pouvant bénéficier d'un cadeau. A partir de ces informations, l'assistante sociale commande les jouets en tenant compte de la répartition par âges. Elle s'occupe également du choix du spectacle, de la commande des goûters, des boissons et de l'arbre, de la distribution des places et de la remise des cadeaux le jour de la représentation.

Le budget de l'Arbre de Noël 1971 s'élève à 15.000 nouveaux francs répartis comme suit : Opéra 11.000 NF, résiduel de l'Arbre de Noël 1970 3.000 NF, divers 1.500 NF. Les frais pour cette année atteignent 14.000 NF à partager entre 600 enfants soit une somme moyenne de 23 NF pour chacun comprenant le spectacle, le goûter, les boissons, le jouet.

° les colonies : faute de comité d'entreprise, aucune colonie n'est organisée dans le cadre de l'Opéra. Aussi, l'assistante sociale essaie de résoudre au mieux ce problème. Elle prend contact avec divers organismes (Éducation Nationale, Affaires Culturelles...) en vue de leur confier quelques enfants pendant les vacances. De plus, elle s'occupe d'une petite colonie dans le cadre de l'Association des Français Libres et emmène les plus jeunes ou ceux dont les parents ont quelques difficultés financières.

° les problèmes familiaux exceptionnels : au cours du stage deux problèmes familiaux particuliers se sont présentés.

Une chanteuse, employée temporairement à l'Opéra, a de graves ennuis financiers. Son père, opéré récemment d'un cancer à la gorge n'a pu, avec sa faible retraite SNCF, faire face aux dépenses occasionnées. Sa fille, pour lui venir en aide, a dû emprunter plusieurs millions çà et là et le remboursement s'avère difficile. Elle vient voir régulièrement l'assistante sociale qui a demandé plusieurs secours à la Ligue Nationale contre le Cancer, à l'Aide aux Grands Infirmes, aux Amis de l'Opéra.... Les démarches en cours ne laissent guère prévoir un résultat très positif.

Une choriste dont les rapports avec sa fille B., émancipée depuis peu, sont tendus vient d'apprendre que celle-ci, psychiquement faible, a quitté le foyer de jeunes filles où elle logeait. La mère n'a eu pour toute explication que celle de la directrice à laquelle B. a confié « je vais vivre ma vie avec un garçon ». Devant cet état de fait, la mère suppose qu'elle est partie avec un certain J. qu'elle retrouvait tous les jeudis dans un dépôt désaffecté pour faire du théâtre et qui lui a proposé à plusieurs reprises de l'emmener en tournée à l'étranger. Or, d'après divers renseignements, le lieu où il se retrouvent est mal famé dans le quartier et J. ferait partie d'une bande plus ou moins louche. Aussi, Madame X craint que B. se soit laissée embarquer pour l'étranger sans aucune méfiance. Face à cette situation, l'assistante sociale téléphone à deux organismes judiciaires :

- le Service de Recherche dans l'Intérêt des Familles
- les Équipes d'Action contre la Traite des Femmes

Ces dernières amorcent une enquête de milieu auprès de J. et du dépôt où il se trouvait fréquemment. Elle est arrêtée presque immédiatement car la piste présumée se révèle fausse. B. est toujours à Paris mais les causes de son départ et la vérité sur sa vie présente demeure inconnue.

b) à l'extérieur

b1) les démarches

La matinée est généralement consacrée aux démarches. Au cours du stage, l'assistante sociale s'est rendue dans les organismes suivants : Caisse d'Allocations Familiales, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, Ligue Nationale contre le Cancer, Caisses Primaires de Sécurité Sociale, Hôpital de Villejuif. Ses démarches avaient pour buts essentiels : des dépôts de dossiers, des demandes de prise en charge, des demandes de remboursements de frais médicaux ou de cotisations versées en sus, des prises de rendez-vous auprès de docteurs pour une cliente.

Il est difficile pour le stagiaire de connaître le contenu précis des démarches, l'assistante sociale les effectuant souvent seule.

b2) les visites

L'assistante sociale par ses visites aux retraités garde contact avec eux et peut pallier à leurs éventuels besoins.

Ainsi, au mois de février, une ancienne danseuse de quatre-vingt-dix ans a été hospitalisée. L'assistante sociale, après une visite à l'hôpital, a pu lui procurer les papiers nécessaires à son dossier et régulariser sa situation.

De façon régulière, elle rend aussi visite au foyer des enfants du spectacle. Elle y rencontre l'aumônier qui s'en occupe et discute des problèmes que lui posent les enfants de l'Opéra. L'aumônier donne son avis en s'appuyant sur leur vie au foyer et certaines décisions peuvent être prises en commun.

L'assistante sociale se rend très souvent à l'Association des Français Libres où se trouve l'organisme « Revivre » qui l'employait auparavant. Elle a encore de nombreux contacts avec le personnel et les familles de déportés dont elle s'occupait d'autant plus qu'elle continue à assumer la charge d'une colonie dans le cadre de cet organisme.

b3) les réunions

Une fois par mois l'assistante sociale de l'Opéra est conviée à une réunion de coordination qui regroupe toutes les assistantes sociales du IX^e arrondissement. Dans une salle de la Mairie sont données les dernières informations sociales complétées par un exposé sur une question particulière.

Elle fait partie du groupe des « Amis de l'Opéra » qui comprend des membres anciens et actuels de l'Opéra. Les réunions de cette Amicale ont lieu dans un but d'information sur le théâtre et permettent de voter l'attribution d'une aide lorsqu'un membre a des difficultés ou d'un don par exemple pour l'Arbre de Noël des enfants du personnel.

C) le stagiaire

a) au bureau

a1) travail administratif

Le stagiaire est amené à rédiger plusieurs lettres pour annoncer ses visites, pour donner aux intéressés le compte rendu des démarches effectuées en leur faveur, pour envoyer les dossiers d'admission en maison de repos, de santé... En cas d'absence de l'assistante sociale, le stagiaire reçoit les communications et note leur contenu avec un maximum de renseignements.

Il est chargé de mettre à jour certains fichiers : enfants du personnel de moins de 14 ans pour l'Arbre de Noël, demandes de logement, feuilles déclarant l'emploi de mineurs dans les spectacles proposés par l'Opéra. Il remet à jour le guide familial et suite aux visites effectuées aux retraités complète leurs dossiers.

a2) permanences

Le stagiaire assiste aux permanences, prend part aux discussions car les personnes ne montrent aucune réticence à exposer leur situation devant nous et sont intéressées par notre avis sur certains points. Les visites plus fréquentes de certaines d'entre elles permettent même une évolution dans les contacts qui se manifeste par un besoin d'en dire plus, de se confier davantage.

b) à l'extérieur

b1) les démarches

- demandes d'imprimés et de brochures : elles sont d'abord effectuées auprès d'organismes de Sécurité Sociale afin d'obtenir des formulaires de régularisation de cotisations et de capital décès. Ensuite, une démarche au Journal Officiel permet de retirer la brochure « Traitement, solde, indemnités des fonctionnaires » à jour au 1^{er} Octobre 1970. Enfin, pour le cabinet médical, nous prenons à l'Institut Pasteur le fascicule « Sérums, vaccins antigènes et allergènes ».

- démarches auprès des organismes de Sécurité Sociale : une demande de prise en charge de frais d'hospitalisation est faite auprès de la caisse du XIV^{ème} arrondissement rue Jean Dolent. Deux déplacements sont effectués au Service d'Immatriculation rue Duranti dans le XI^{ème} arrondissement. Ils ont pour but de fournir les renseignements utiles au tirage d'un duplicata de cartes perdues.

- port de dossiers : un dossier est porté à la Ligue Nationale contre le Cancer en vue d'obtenir de l'organisme une aide financière rapide.

- démarches auprès de la Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale : cet organisme nous délivre un certificat d'appartenance pour une personne devant partir en maison de repos. Ce papier lui est nécessaire car la maison où elle se rend est gérée par l'Éducation Nationale.

De plus, une retraitée ayant versée un surplus de cotisation demande par notre intermédiaire une régularisation de sa situation.

c1) les visites

La plupart des visites ont lieu au domicile des retraités. Elles sont en ce début d'année l'occasion de leur remettre une boîte de bonbons de la part de la caisse de retraite et de voir leur situation du moment. En général un accueil assez chaleureux est réservé aux visiteurs et les discussions s'engagent spontanément. Certains, volubiles, racontent leur vie de manière détaillée, évoquent les vieux souvenirs de leur époque à l'Opéra. D'autres, plus réservés au départ, voire même anxieux vis à vis des stagiaires qui viennent les rencontrer, se renseignent, questionnent, puis, peu à peu, se dérident, deviennent plus confiants et tiennent à ce qu'ils boivent un café avant de partir. Les contacts sont néanmoins plus faciles avec les gens pour qui les stagiaires ont fait des démarches, surtout quand elles ont abouties positivement. Ils sont contents, remercient sans cesse, parlent plus profondément de leur vie et de leurs problèmes.

Une semaine après leur visite à une ancienne danseuse, les stagiaires apprennent son hospitalisation brutale. Ils lui rendent visite. Elle les accueille avec enthousiasme, leur raconte avec multiples détails ce qui lui est arrivée, leur parle de ses compagnes de chambre, du personnel infirmier, des nombreuses visites qui lui sont rendues par ses amis de l'Opéra. Ce qui est frappant c'est qu'à 90 ans, malgré son état affaibli, elle est optimiste, ne se plaint pas et les fait rire.

Avec l'assistante sociale, les stagiaires rendent visite au foyer des enfants du spectacle et discutent avec l'aumônier de l'organisation de ce centre de rencontres, des problèmes qu'il

rencontre... Ils sont bien accueillis par les jeunes de tous les âges qui s'y retrouvent quotidiennement et de manière très libre. Ils font ce qui leur plaît et l'ambiance est très familiale.

IV) L'ÉCOLE DE DANSE

A) Conditions d'admission

Les demandes d'entrée à l'École de Danse sont reçues entre le 1^{er} et le 15 octobre de chaque année, pour l'année suivante, à la Régie de la Danse du Théâtre de l'Opéra.

Les candidats doivent être de nationalités françaises et âgées de 8 à 12 ans. En mars, ils subissent un premier examen médical et physique à l'issue duquel un certain nombre d'enfants sont retenus pour l'accomplissement d'un stage qui a lieu au cours du 1^{er} trimestre de l'année scolaire. En fin de stage, un 2^{ème} examen comportant une épreuve artistique permet d'établir la liste des élèves reçus.

Chaque année 400 candidats se présentent à l'examen physique et 90 sont retenus pour l'examen artistique. A la suite de cette épreuve, une trentaine d'enfants sont sélectionnés et admis à l'École de Danse.

B) Enseignement

L'enseignement donné exclusivement en externat est gratuit. La durée moyenne des études est fixée à 5 ans. Les élèves sont soumis à un examen annuel à la suite duquel ils peuvent être appelés à passer dans la division supérieure ou, en cas d'inaptitude, congédiés. Ils peuvent être à tout moment renvoyés s'ils commettent un acte d'indiscipline.

Parallèlement aux classes de danse, les enfants suivent une scolarité générale. Chacun possède un livret d'assiduité aux cours visé périodiquement par le directeur de l'école fréquentée. Le défaut de fréquentation peut être une cause de renvoi.

C) Débouchés

Pendant les études, les élèves peuvent être employés à l'Opéra soit en figuration soit pour danser. Il touche une somme d'un montant fixé par l'Administrateur. Leur participation à d'autres spectacles et, en général, à toute manifestation artistique publique est interdite sauf autorisation exceptionnelle écrite de la direction.

Après les études, suivant le nombre de places disponibles, les candidats classés en tête de la première division de l'École peuvent être engagés dans le ballet. L'élève devient membre du personnel de la Réunion des Théâtres Lyriques Nationaux. Cet engagement est une éventualité; bon nombre d'élèves quittent l'École sans l'obtenir.

D) L'Assistante sociale et les Petits Rats

Son rôle auprès des enfants de l'École de Danse est très limité. Engagée pour s'occuper principalement du personnel de l'Opéra son emploi du temps ne lui permet pas d'assurer une fonction permanente auprès d'eux. Elle intervient dans certaines situations :

- lorsque des enfants arrivent de province, elle prend contact avec les parents afin d'envisager avec eux un éventuel placement en foyer ;
- en périodes de vacances scolaires, à la demande des parents elle organise les départs en colonies et pendant l'année intervient pour les séjours en maison de repos, aérium... ;
- lors de problèmes plus graves. Ainsi après le tournage des feuilletons télévisés « l'Age Heureux » et « le Trésor des Hollandais » qui mettent en scène des petits rats, elle a fait face à des fugues et à un vol organisé. Les enfants, influencés par ces histoires, ont voulu renouveler les trames principales. Elle a pris contact avec les enfants mis en cause, avec leurs parents et a participé à des réunions professeurs - direction pour décider de renvois que son intervention a permis d'éviter.

E) Le stagiaire et les Petits Rats

A l'occasion de la nouvelle année, une réception est organisée par Mademoiselle Guillot, directrice de l'École de Danse. L'assistante sociale et ses stagiaires y sont conviés.

Après le spectacle donné par les Petits Rats (ballets, chants...) les invités se rendent au foyer décoré par les dessins, les peintures, les photographies des enfants. Autour du lunch, se côtoient et discutent l'administrateur, l'aumônier des enfants du spectacle, la directrice de l'École de Danse, les professeurs, Claude Bessy, maître de ballet, quelques parents... L'ambiance est détendue, amicale mais néanmoins mondaine.

Nous rencontrons de nouveau les enfants lors de l'Arbre de Noël qui se tient à l'Opéra-comique. Ils assistent et participent au spectacle. Nous sommes parmi eux et la prise de contact est facile ; notre présence ne semble pas les gêner. Ouverts et spontanés, ils n'hésitent pas à nous poser des questions, à se déplacer pour nous rendre service. Les garçons, dynamiques et pleins de vie, se lient facilement tandis que les filles, calmes et réservées, nous font découvrir leur tempérament plus mûr.

La majorité ne s'intéresse pas au spectacle sauf au moment des ballets où leur attention manifeste amène un enthousiasme délirant. Cet intérêt pour la danse est confirmé lors de la distribution des cadeaux ; ils prennent d'assaut tous les livres qui racontent la vie de Delphine, jeune danseuse.

Globalement tous se montrent polis, courtois, agréables. Ces attitudes se renouvellent lors de nos brèves rencontres dans les couloirs de l'Opéra.

V) **CONCLUSION GENERALE**

Il est difficile de donner une appréciation objective sur un stage à mi-temps de deux mois. Néanmoins, il nous apparaît qu'un certain nombre de points bons ou mauvais sont à dégager.

Les intérêts d'un stage à l'Opéra résident d'abord dans le fait qu'il nous permet d'entrer dans un monde connu essentiellement sous l'aspect artistique et, de ce fait, mal connu. En effet, l'Opéra est un monde hétérogène où la diversité des gens que nous avons rencontrés constitue un tout sans lequel le théâtre n'existerait pas.

Ensuite, au niveau des relations, il faut noter qu'elles ont été nombreuses et enrichissantes particulièrement avec la secrétaire de direction. Elle nous a fourni de nombreux documents

utiles au rapport, nous en a fait photocopier d'autres, nous a reçu plusieurs fois pour nous expliquer la vie de la maison. Nous avons aussi apprécié l'assistante sociale qui a su s'intéresser à nos questions et qui y a répondu au détriment d'un travail chargé.

Enfin, du fait que notre première année d'études soit fondée sur la connaissance des milieux, il nous a semblé intéressant de pouvoir approcher les retraités même si nos visites, trop souvent répétées, devenaient lassantes.

En effet, une des lacunes du stage est le manque de démarches personnelles ou avec l'assistante sociale par rapport au nombre de visites à domicile effectuées. De même, peut être par un manque d'organisation et d'exigence de notre part, nous pensons que lorsque l'assistante sociale était en démarches seule, il n'y avait pas assez de travail préparé pour nous occuper au bureau et que de ce fait certaines demi-journées étaient perdues inutilement.

Cependant, il faut surtout souligner la richesse de ce stage du fait de sa grande variété et de la diversité du travail qui peut y être proposé.



**Info GREHSS est le bulletin du Groupe de Recherche en Histoire du Service Social (GREHSS).
Il paraît cinq fois par an.**

Responsable de publication : Henri PASCAL président du GREHSS

Adresse postale :

GREHSS

15 rue de Bruxelles 75009 Paris

Adresse électronique : greh.servicesocial@orange.fr site : www.grehss.fr

Activités du GREHSS

Le GREHSS comme source d'informations

Le GREHSS est de plus en plus souvent sollicité par des chercheurs ou des associations s'intéressant à l'histoire du Service Social. Ainsi au cours de ces derniers mois nous avons reçu des demandes sur le Service Social d'Aide aux Emigrants (SSAE) à l'occasion du centenaire du Service Social International qui a été à l'initiative de la fondation du SSAE en France. Un doctorant s'intéresse aux écrits personnels des assistantes sociales (notes, courrier, témoignages ...), nous l'avons mis en contact avec plusieurs personnes susceptibles de lui apporter des données. Quant à la chercheuse sur le service social de la police nous avons relayé, dans un Info GREHSS spécial, sa demande de données. Nous avons fait de même pour les chercheurs s'intéressant au service social de la poste ; nous restons en contact avec eux et ferons connaître les résultats de leur recherche. Nous avons aussi reçu des demandes sur des institutions comme les services sociaux auprès des tribunaux (nous avons publié la biographie de l'une de ses fondatrices en 1945 : Jeanne Lalouette) et l'Union Familiale (dont nous avons publié la biographie de Marie Gahéry sa fondatrice).

Relancer les biographies

La publication de biographies s'étant un peu ralentie ces derniers temps, nous essayons de relancer l'écriture de nouvelles biographies. Pour cela nous avons établi une liste des personnes dont nous voudrions écrire une biographie mais pour lesquelles nous manquons de données. Cette liste a été diffusée, avec appel à compléter les données, aux adhérents de l'association. Elle peut être envoyée à tout lecteur d'Info GREHSS qui serait intéressé et en ferait la demande.

Associations Histoire du Travail Social

Le GREHSS a écrit aux associations suivantes : ADAJEP, AH-PJM, CNAHES, Mémoires vives-Centres Sociaux. Avec le GREHSS ces quatre associations contribuent à faire connaître l'histoire du travail social. Au vue de la situation actuelle du travail social, des difficultés nombreuses qui le marquent, le GREHSS a proposé aux quatre associations citées d'organiser en commun, durant l'année 2025, une initiative (journée étude, conférence, publication...) dont le thème pourrait être « connaître le passé pour comprendre le présent ».



Du côté de l'histoire du travail social

Professionalisations du travail social

L'ouvrage analyse les processus de recompositions professionnelles pour trois groupes historiques du travail social: assistant de service social, éducateur spécialisé, conseiller en économie sociale et familiale. Des imbrications complexes sont mises à jour entre régulations politiques et administratives, logiques managériales au sein des organisations de travail, et parcours biographiques des professionnels, afin de mieux en saisir les enjeux. D'un champ professionnel initialement segmenté, l'ouvrage pose l'hypothèse d'un processus de déségmentation qui fait entrer en tension des logiques identitaires d'un côté, et des logiques hétéronomes de la tutelle et des employeurs principaux, de l'autre. (Présentation de l'éditeur)

MOLINA Yvette 2024 *Les professionalisations du travail social Une sociologie de trois groupes professionnels* Rouen Presses Universitaires de Rouen et du Havre Collection La professionnalisation, entre travail et formation

Internats de rééducation du Bon Pasteur

Depuis le XIXe siècle, la congrégation du Bon-Pasteur d'Angers prend en charge les jeunes filles des classes populaires considérées comme dangereuses ou « incorrigibles ». Elle occupe rapidement une position de quasi-monopole dans la rééducation des filles jusqu'aux années 1960. Par la voie de la justice, l'Etat, même devenu républicain et laïc, délègue aux congrégations religieuses le soin de corriger les « mauvaises filles », afin de leur permettre « de contracter des habitudes d'ordre et de travail propres à les ramener à la vertu ». Ainsi, 8 000 enfants sont passées entre les murs du couvent de la seule maison-mère d'Angers entre 1940 et 1991, date de sa fermeture. Contestées de toutes parts au tournant des « années 68 », y compris par les jeunes elles-mêmes, ces institutions entrent en crise pour mourir à petit feu. Un modèle moral, éducatif et économique a vécu, sans être à même de se reformer à travers le temps et marquant de son empreinte la vie de dizaines de milliers de jeunes filles. (Présentation par l'éditeur)

NIGET David, MARAIS Jean Luc, QUINCY-LEFEBVRE Pascale, SCUTARU Béatrice (directions) 2024 *Cloîtrées Filles et religieuses dans les internats de rééducation du Bon Pasteur d'Angers, 1940-1990* Rennes Presses Universitaires de Rennes, Collection Histoire 328 p.

Un dossier sur les foyers de l'éducation surveillée

Le dernier numéro de la revue *Pour l'histoire* commence la publication d'un dossier sur les foyers de l'éducation surveillée, présentés ainsi dans l'éditorial « *Conçus pour être les moyens d'hébergement au service de fonctions d'accueil, d'orientation, d'éducation, de reclassement social, ils ne font l'objet d'aucune pédagogie d'action éducative. Les foyers sont définis non pour ce qu'ils sont, mais par rapport à ce qu'ils ne sont pas, c'est-à-dire par rapport aux internats et à leur nature programmatique, artificielle, d'enfermement, en rupture avec le milieu naturel, urbain et industriel des mineurs et de leur psychologie. À leur manière, outre les raisons pratiques et pragmatiques de leur usage, ils traduisent l'optimisme d'une période.* » Ce dossier contient plusieurs monographies de foyers.

Pour l'histoire n° 95 Printemps 2024

AH PJM Ferme de Champagne rue des Palombes 91600 Savigny sur Orge ahpjm@orange.fr



Annonces

Journées du travail social

Nancy 24 et 25 septembre 2024

La période que nous traversons est difficile. Notre pays, comme d'autres en Europe et dans le monde, est traversé par des fragmentations importantes, sociales, culturelles, identitaires, générationnelles, écologiques, etc. La cohésion sociale et les solidarités sont menacées par des choix ou des non-choix politiques. Les politiques publiques sont orientées vers des proches de court terme au détriment de l'investissement social durable. Elles sèment l'indignité pour les personnes comme pour celles et ceux qui les accompagnent.

Lorsque la société se met en danger, le travail social est menacé. Alors qu'il est précisément plus indispensable que jamais. Depuis 10 ans, les diagnostics sur la situation du travail social se sont multipliés, toujours plus alarmistes. Le constat est sans ambiguïté : invisibilisation de ces métiers occupés très largement par des femmes, crise d'attractivité qui se pérennise et se généralise, poids de la bureaucratisation, enjeu majeur de revalorisation et nécessité d'une évolution des conditions de travail. Nous connaissons toutes et tous les tentations sur lesquelles débouchent ces impasses et impossibilités d'agir : le découragement sous le poids des contraintes accumulées, qui nous éloignerait pourtant des nécessités de l'action auprès des plus fragiles ; la radicalisation sous l'effet de légitimes colères, qui nous empêcherait pourtant de comprendre la société et agir en conséquence.

Le travail social est à la croisée des enjeux sociaux et de transformation écologique, il est au cœur de la société. Notre projet fédéral adopté en juin 2022 indique « *Notre Fédération entend poursuivre et amplifier sa mobilisation pour mettre rapidement un terme à la crise du travail social, obtenir sa valorisation, sa promotion, son accompagnement, et aboutir au respect de l'expertise des professionnel·les et à l'acceptation de leur utilité sociale auprès de toute la société... Les combats pour la solidarité supposent de donner du pouvoir agir aux personnes en précarité, aux travailleurs sociaux, aux bénévoles et aux associations* ».

Pour mettre en œuvre cette orientation, la Fédération des acteurs de la solidarité vous propose de venir à Nancy les 24 et 25 septembre 2024 lors de journées consacrées au travail social, afin de poser, interroger, partager ce que nous vivons toutes et tous, comme travailleuses sociales et sociaux, personnes accompagnées, acteurs associatifs professionnels et bénévoles, plongées au cœur des dynamiques et des contradictions de la société : vos avancées, vos difficultés, vos envies, vos colères.

Pour chercher ensemble, en lien avec les travaux du Livre Blanc du Haut Conseil du Travail Social, dans la diversité de nos domaines d'intervention et de pratiques, des éléments de réponse à la question qui nous occupe : quelle est la place et le futur du travail social dans notre société ?

C'est un autre avenir pour le travail social et la solidarité dans notre pays que nous vous invitons à venir imaginer et construire les 24 et 25 septembre 2024 à Nancy. Un avenir de reconnaissance, de confiance, de transformation apaisée.

Contact : communiucation@federationsolidarite.org

Lien : [Journées du Travail Social | Rdv à Nancy les 24 et 25 septembre 2024 \(federationsolidarite.org\)](https://federationsolidarite.org/journees-du-travail-social-rdv-a-nancy-les-24-et-25-septembre-2024)



« Enfants en décolonisation : migrations contraintes et construction individuelle 1945-1980 »

Les 19 et 20 juin prochain à l'Université d'Angers un colloque international sur les déplacements forcés d'enfants survenu dans le cadre de la décolonisation.

Informations pratiques : <https://enfance-jeunesse.fr/colloque-enfants-en-decolonisation/>



Appel aux lectrices et lecteurs :

Info GREHSS souhaite annoncer les événements – colloques, journées d'étude, conférences, commémoration - ayant trait au travail social, avec une dimension plus ou moins importante à l'histoire de ce secteur.

Aussi nous appelons les lectrices et lecteurs de notre bulletin à nous envoyer les annonces de ces événements à notre adresse électronique : greh.servicesocial@orange.fr



Liste des dossiers publiés dans Info GREHSS

accessibles sur le site www.grehss.fr :

Info GREHSS n° 12 15 /10/2018 « Lettre d'une directrice d'école aux parents d'élèves mai 1968 »
 Info GREHSS n° 13 20/12/2018 « Organisation conférence internationale de service social 1928 »
 Info GREHSS n° 14 15/03/2019 « Marie Thérèse Vieillot sur la réforme du DEAS de 1938 »
 Info GREHSS n° 15 06/05/2019 « Ecole de formation sociale 1910-1911 »
 Info GREHSS n° 16 05/07/2019 « Sur le syndicat CGT des assistantes sociales 1946 »
 Info GREHSS n° 17 25/09/2019 « Ecole d'Action sociale 1931 »
 Info GREHSS n° 18 10/01/2020 « Besoins et tendances du service social rural »
 Info GREHSS n° 19 30/03/2020 « Histoire de la formation des assistantes sociales à Nantes »
 Info GREHSS n° 20 15/06/2020 « Mobilisations des assistantes sociales de 1989 à 1992 »
 Info GREHSS n° 21 22/10/2020 « Assistante sociale de PMI à Saint Nazaire »
 Info GREHSS n° 22 15/12/2020 « Activités sociales à la Poste au XX^e siècle »
 Info GREHSS n° 23 03/02/2021 « Soutenance de la thèse de Patrick Lechaux sur le système de formation des travailleurs sociaux »
 Info GREHSS n° 24 08/04/2021 « Un asile champêtre : le Pavillon Pasteur au Petit Arbois »
 Info GREHSS n° 25 08/06/2021 « Plaidoyer pour une vraie définition du service social » Info GREHSS
 Info GREHSS n° 26 14/09/2021 « Histoire d'un combat pour la reconnaissance du niveau licence du DEAS, la création du diplôme supérieur en travail social et pour la recherche en travail social »
 Info GREHSS n° 27 02/12/2021 « Préface au compte rendu de la 2e conférence internationale de service social »
 Info GREHSS n° 28 24/02/2022 « Sur l'école de service social de Nice »
 Info GREHSS n° 29 23/05/2022 « Enfance et traumatisme de guerre »
 Info GREHSS n° 30 06/09/2022 « Les pionnières »
 Info GREHSS n° 31 01/12/2022 « Une page de l'histoire du temps présents en train de se faire »
 Info GREHSS n° 32 23/01/2023 « Des actions sociales portée par des femmes de l'émigration russe membres de l'ACER durant la première moitié du XXe siècle en France »
 Info GREHSS n° 33 22/03/2023 « Une singularité de la protection de l'enfance sous Vichy »
 Info GREHSS n° 34 23/05/2023 « Le service social devant les structures nouvelles »
 Info GREHSS n° 35 18/09/2023 « Les différentes techniques auxquelles le service social doit s'adapter »
 Info GREHSS n° 36 11/12/2023 « Participation des usagers et techniques de service social »
 Info GREHSS n° 37 20/02/2024 « Fondation du Conseil Supérieur de Service Social »
 Info GREHSS n° 38 11/04/2024 « Les assistantes sociales et le terrain »